Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 65 (1985)
Heft: 2

Artikel: Perspectives économiques du canton de Lucerne
Autor: Theiler, Hans
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887049

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HANS THEILER

Perspectives économiques du canton de Lucerne

La Commission chargée des Questions Économiques estime que, pour l'année en cours, la croissance économique en Suisse connaîtra un léger ralentissement. Alors qu'en 1984 le produit intérieur réel s'était accru d'environ 2,4 %, on table encore sur une croissance réelle de 1,6 % environ en 1985. Il est cependant peu probable que l'activité économique connaisse un rythme régulier durant toute l'année. Dans une phase de *décélération*, la croissance sera probablement plus forte au début de la période considérée que vers sa fin. En clair : la conjoncture, encore favorable au début de 1985, ne commencera à se détériorer que dans le courant de cette année et de l'année prochaine.

L'évolution conjoncturelle ne connaîtra cependant pas uniquement des fluctuations dans le temps, mais elle sera également marquée par des différences régionales. Il reste qu'aucun canton ne sera épargné par le climat économique qui règne sur l'ensemble du pays. Les différences régionales sont dues à des structures économiques spécifiques. Ainsi le tissu économique de Bâle est-il constitué différemment de celui de Lucerne par exemple. Au cours de la dernière récession en 1982-83, la structure économique du canton de Lucerne s'est avérée relativement résistante et à mieux supporté la phase de ralentissement que bon nombre d'autres régions de Suisse. Voici les prévisions à court terme que l'on peut faire pour les différentes branches économiques et leurs perspectives d'évolution :

L'industrie horlogère (de masse), qui a enregistré lors de la dernière récession un recul de l'emploi particulièrement important, est totalement absente dans le canton de Lucerne. En revanche, les industries métallurgiques et mécaniques qui avaient, de leur côté, connu une importante baisse de leur chiffre d'affaires durant la même période, y sont fortement implantées. A quelques exceptions près, il s'agit cependant principalement de petites et moyennes entreprises fabriquant des produits spécialisés qui peuvent réagir avec souplesse aux fluctuations mondiales de la demande.

Par ailleurs, la représentation de tous les secteurs industriels dans le canton de Lucerne constitue une garantie d'équilibre économique. Parmi les grandes entreprises, les suivantes méritent d'être citées : la société *Viscosuisse*, filiale suisse de Rhône-Poulenc, la société *Schindler*, deuxième constructeur mondial d'ascenseurs (tout de suite derrière la firme américaine OTIS) et la société *von Moos Stahl*, l'une des aciéries les plus modernes de l'Europe.

Si on examine maintenant l'industrie lucernoise, non pas en fonction des produits fabriqués ou des branches économiques mais du point de vue des débouchés, on constate une autre différence structurelle : un peu plus de 2 % seulement des exportations vont actuellement aux U.S.A. et au Canada, alors que pour l'ensemble de la Suisse la part des exportations représente 10 %. Ceci a été un avantage pour le canton de Lucerne pendant la récession de 1982-83, car le recul de l'activité économique aux États-Unis a moins touché celui-ci que le reste de la Suisse. En revanche, la part des exportations de l'industrie de Lucerne à destination de la C.E.E. est de loin supérieure à la moyenne suisse. La remontée du DM et des autres monnaies du serpent monétaire ainsi que le redressement de la conjoncture en Europe au courant de l'année 1984 et au début de 1985, ont eu dans un passé récent un effet bénéfique sur l'industrie de Lucerne. Il est probable que cette tendance se prolongera au cours des prochains mois. Les perspectives de débouchés allant en augmentant, l'industrie compte de nouveau procéder à davantage d'investissements pour l'année en cours.

Outre l'industrie, le canton de Lucerne abrite de nombreux secteurs d'activités très diversifiés. Le plus important d'en-

	Le canton de Lucerne en chiffres		Comparaison avec l'ensemble de la Suisse :	
	en chiffres absolus	part %	en chiffres absolus	part %
Surface totale	149 215 ha	100,0	4 129 315 ha	100,0
dont terre productive	130 220 ha	87,3	3 071 521 ha	74,4
Population (fin 1983)	300 300 pers.	100,0	6 437 300 pers.	100,0
dont étrangers	26 400 pers.	8,8	956 000 pers.	14,9
Personnes actives (1983)	130 600 pers.	–	2 992 000 pers.	–
Pourcentage d'actifs	–	43,5	–	46,8
Répartition des actifs dans les trois secteurs d'activités (1980)				
Secteur primaire	14 100 pers.	10,8	182 500 pers.	6,1
Secteur secondaire	51 100 pers.	39,1	1 164 000 pers.	38,9
Secteur tertiaire	65 400 pers.	50,1	1 645 500 pers.	55,0
Revenu national per capita (1983)	21 694	–	27 615	–

WEBER

WEBER SA, appareils et systèmes électrotechniques,
Sedelstrasse 2, CH-6020 Emmenbrücke.

FRANCE : Lucien FERRAZ & Cie, 28, rue Saint-Philippe,
F-69003 Lyon.

Origine du groupe Weber

Depuis sa fondation en 1918, Weber SA à Emmenbrücke, de petit producteur de coupe-circuit à fusibles, a atteint le niveau d'une entreprise à activité internationale. La première extension à l'étranger eut lieu peu après la Seconde Guerre mondiale lorsqu'une société affiliée fut créée en 1950 à Coevorden en Hollande. Dix ans plus tard, Italweber fut mis en activité à Milan. En 1964 furent acquis les Ets ELEK à Düsseldorf, puis la maison Compac à Essen en 1971, toutes deux en République fédérale allemande. Ainsi, le groupe consolida et développa les relations commerciales avec ses partenaires du MC et de l'AELE. Aujourd'hui le chiffre d'affaires total a atteint le seuil de 100 millions de francs suisses. Les cinq usines en Europe ont des représentations dans le monde entier et emploient environ 1 200 collaborateurs.

Programme de fabrication :

disjoncteurs, interrupteurs pour protection de moteurs, éléments pour protection d'appareils ;

fusibles diazed, vis de contact, têtes de fusibles, coupe-circuit à vis, coupe-circuit basse tension à haut pouvoir de coupure ;

tableaux de distribution pour appartements, tableaux de comptage, armoires et coffrets de distribution, dispositifs de commande électroniques, armoires et pupitres de commande.

Bien assuré
Bien protégé

CONCORDIA
Caisse suisse d'assurance maladie et accidents
Administration centrale, Lucerne, Bundesplatz 15
Téléphone 041 21 01 11

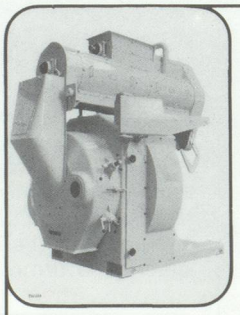

Secteur
Alimentaire
non
Alimentaire

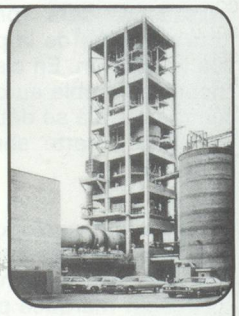

Recherche Etude
Construction Installation

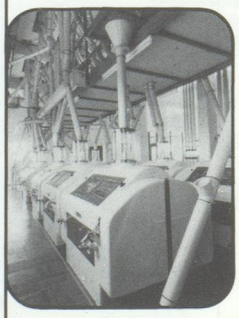

Machines
Usines
Complètes

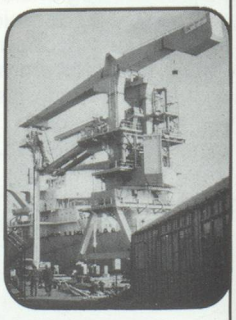

BUHLER-MIAG
Tour Aurore Cedex N° 5 - 92080 Paris-Défense. 2
Tél. 778.61.61. Télex 620833 F
PUB 1112

tre-eux est le secteur du **bâtiment**. Au cours des années passées, le bâtiment a connu une activité particulièrement intense et s'est avéré être, pendant la récession de 1982-83, un frein aux tendances conjoncturelles. Des projets de construction de grande envergure réalisés dans la capitale et dans sa périphérie ainsi qu'une intense activité de construction de logements en furent la cause. Toutefois, ces temps derniers, certains signes d'affaiblissement sont apparus dans le secteur du bâtiment. Il est vrai que quelques grands projets de construction permettent encore à l'heure actuelle et pour quelque temps de maintenir l'activité à un bon niveau. Mais à la suite du boom de la construction, le nombre d'habitations inoccupées s'est considérablement accru dans certaines régions comme en témoigne de façon évidente le nombre élevé d'annonces de location ou de vente qui paraissent dans les quotidiens. Par conséquent, après la mise en route de quelques grands chantiers de travaux publics, il ne faut plus s'attendre à de nouvelles commandes dans ce domaine d'activité.

D'ores et déjà, les conséquences du boom de la construction privée et publique commencent à se faire sentir. Alors que pour l'ensemble de la Suisse les commandes enregistrées dans le secteur du bâtiment étaient en hausse pendant l'année 1984, celles-ci ont regressé dans le canton de Lucerne. Par conséquent, si dans les une ou deux années à venir un nouveau ralentissement général de l'activité économique intervenait, le bâtiment au lieu d'exercer une influence modératrice contribuerait plutôt à renforcer cette tendance.

L'agriculture qui ne profite que rarement des périodes de boom mais qui n'est pas vraiment atteinte en période de crise, a quant à elle, également eu dans le passé, un effet stabilisateur sur l'activité économique. Avec plus de 10 %, la part des effectifs travaillant dans l'agriculture se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 6 %. On peut donc également pour l'avenir, considérer l'agriculture comme un élément stabilisateur de l'économie lucernoise.

Tout comme dans d'autres domaines économiques fortement développés, le **secteur tertiaire,** qui regroupe les activités de service, a dépassé les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ainsi que celui de l'agriculture. En 1980 (date du dernier recensement) environ 50 % des actifs travaillaient dans le secteur tertiaire. Ce pourcentage a sans doute augmenté depuis. L'une des branches importantes du secteur des services de Lucerne est le **tourisme**. C'est sur lui que repose non seulement la bonne santé de l'hôtellerie, mais également le chiffre d'affaires d'un grand nombre d'autres sociétés de prestations de services et du commerce de détail. La hausse du dollar et la relance de l'économie américaine ont eu au cours des dernières années une influence très favorable sur l'industrie lucernoise du tourisme. En tant que centre touristique, la ville de Lucerne a enregistré au cours des années passées des records de recettes grâce à l'affluence de touristes américains. Sur plus d'un million de nuitées dans la ville de Lucerne en 1984, les touristes américains y comptaient pour 45 % environ. En revanche, les autres régions touristiques fréquentées essentiellement par des clients allemands ou des touristes d'autres pays européens ont connu un ralentissement de leur activité touristique. Elles ont, elles aussi, en partie compensé ce recul par des clients américains.

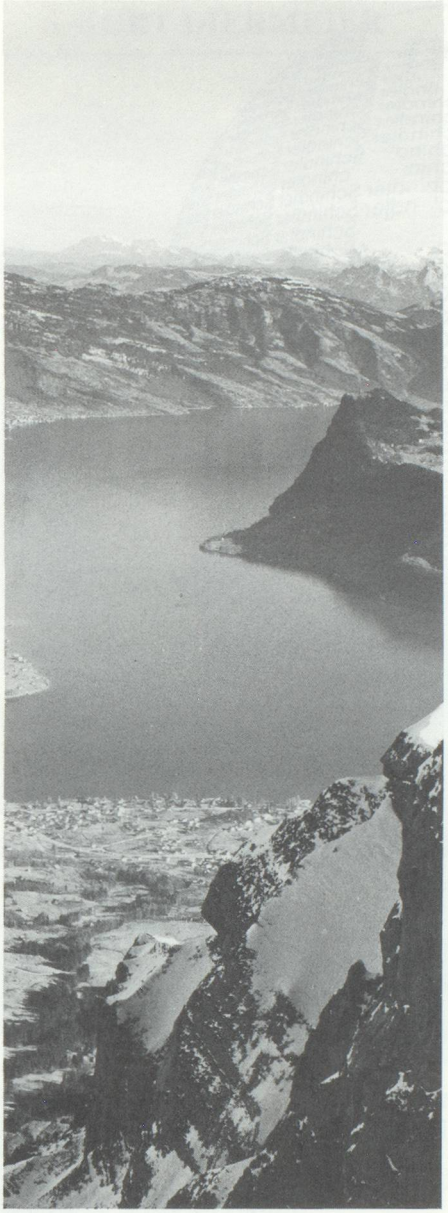

Bürgenstock, lac des Quatre-Cantons et les Alpes de la Suisse Centrale depuis le Pilate.

La baisse du nombre de touristes européens d'une part et l'augmentation de celui des touristes américains d'autre part comporte néanmoins quelques risques, surtout pour la ville de Lucerne qui est de ce fait fortement dépendante du cours du dollar. Une éventuelle chute sensible de la monnaie américaine et un recul possible de l'activité économique aux États-Unis porteraient un coup sévère au tourisme lucernois. Pour peu qu'une telle évolution soit accompagnée d'un ralentissement économique général en Suisse et dans le canton de Lucerne, le tourisme tout comme le bâtiment d'ailleurs, au lieu d'exercer un effet stabilisateur, contribueraient plutôt à accentuer ce cycle de dépression.

Pour ce qui est de la **consommation intérieure** de biens et de services, le canton de Lucerne, comme le reste du pays, connaît une bonne propension à la consommation. De nombreuses branches bénéficient non seulement de la bonne situation économique générale, mais également de l'évolution démographique. En effet, les classes d'âge à forte natalité commencent à entrer dans l'âge adulte et exerceront en tant que consommateurs leur influence sur la demande.

Grâce à la situation économique favorable du passé, à laquelle, comme nous l'avons déjà dit, tous les secteurs ont contribué, le taux de chômage dans le canton de Lucerne se situait pendant longtemps un peu en dessous de la moyenne du pays. Ces derniers temps on a cependant pu constater un certain alignement de ce taux de chômage sur la moyenne de l'ensemble du pays. Plutôt que l'évolution économique ce sont des raisons démographiques qui en sont la cause. En effet, le pourcentage des moins de 20 ans est quelque peu supérieur dans le canton de Lucerne à celui du reste de la Suisse. Par conséquent la jeune génération connaîtra désormais certaines difficultés à trouver des emplois conformes aux formations professionnelles.

En résumé : dans le passé, l'économie du canton de Lucerne fut un peu moins sensible aux perturbations conjoncturelles. Mais si dans les une ou deux années à venir la conjoncture devait subir un nouveau ralentissement, on ne pourrait plus s'attendre automatiquement à une évolution plus favorable que celle de la moyenne suisse. Les secteurs du bâtiment et du tourisme ont en effet atteint un niveau tel qu'il faut les considérer pour diverses raisons comme étant vulnérables. Toutefois la structure économique lucernoise telle qu'elle se présente dans son ensemble devrait pouvoir surmonter les difficultés même sous des auspices un peu moins favorables.